

Orientations 2016-2018

1. Renforcer les relations avec les mouvements
Développer un outil de communication pour faciliter les échanges entre les mouvements. Ex : reprendre le principe de la Multilettré ou créer un autre mécanisme pour faire circuler l'information
2. Améliorer les relations de la FIMEM avec les organisations internationales
3. Solliciter les mouvements à s'engager dans des actions concrètes dans leur milieu respectif (cohérence MVTS et FIMEM).
 - initiatives de défense de la connaissance comme un bien commun
 - promotion de la démocratisation des savoirs pour tous, tout au long de la vie (les plus démunis en priorité)
 - inclusion du respect des droits des enfants dans le règlement des écoles et ce, en accord avec l'engagement politique pris par leurs autorités
 - travailler pour que les nouvelles générations d'enseignants entrent dans nos mouvements
 - ...
4. Coopérer avec L'ICEM et les Amis de Freinet pour faire connaître les richesses de nos archives.
5. Exercer une veille sur le site FIMEM et proposer un mode plus convivial de classification.
6. Diminuer la fréquence des rencontres en présentiel : une seule rencontre entre 2 Ridefs.
7. Solliciter l'aide de traducteurs bénévoles dans les 3 langues officielles
8. Former un groupe de Sages et déterminer les mandats et les fonctions qui lui seront confiés.
9. Poursuivre le développement des outils organisationnels pour le CA et la FIMEM
 - Critères pour candidats au CA
 - Révision des catégories et des cotisations des pays ABC
 - Révision du règlement intérieur
 - Mise à jour des statuts (à voter en Suède en 2018)